

Les experts-comptables assurent une gestion de crise positive



« En cette période difficile, toutes les entreprises doivent faire face à un bouleversement de leur mode de fonctionnement, voire de leur modèle économique. Personne n'était préparé à une telle crise, **il est donc fondamental d'accompagner les dirigeants dans ce moment déterminant pour leurs entreprises. L'essentiel, c'est la survie des entreprises !** » explique Odile DUBREUIL, Présidente de l'Ordre des Experts-Comptables Rhône-Alpes

Quel est l'impact de la crise sur les cabinets d'expertise comptable ?

Comme toute entreprise, les cabinets d'expertise comptable ne sont pas épargnés et subissent des conditions particulières rendant l'exercice de leur métier encore plus difficile que jamais.

En effet, ils sont confrontés à deux enjeux majeurs : organiser et résoudre des difficultés d'ordre interne telles que la mise en place du télétravail au sein des cabinets, et faire face à des sollicitations exponentielles de leurs clients qui ont plus que jamais besoin de leur expertise et de leur soutien.

« **Cette crise nous oblige à repenser notre façon de travailler. Nous sommes comme toutes les entreprises, nous avons mis en place un nouveau mode opératoire notamment avec le télétravail. Pour communiquer avec nos collaborateurs et nos clients, nous utilisons des outils de visioconférence. Cette crise aura pour impact positif de nous faire faire un bond en avant dans la transition numérique !** » précise Odile DUBREUIL.

La crise a-t-elle modifié les échanges entre les experts-comptables et leurs clients ?

Les experts-comptables sont en contact permanent avec les chefs d'entreprise qu'ils accompagnent au quotidien. La crise a fait évoluer la communication et le lien qui existaient déjà entre les experts-comptables et leurs clients afin d'assurer le bon fonctionnement des entreprises, en s'appuyant notamment sur les outils numériques.

« **Garder le contact avec les clients qui traversent cette période difficile est très important ! Ils ont besoin d'être aidés, accompagnés et surtout rassurés. La situation est difficile, nous travaillons tous dans l'urgence mais nous nous devons de tout faire pour être dans les temps. Respecter nos clients est indispensable** » conclut Odile DUBREUIL.

LE CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES RHONE-ALPES

L'Ordre est l'institution professionnelle qui regroupe l'ensemble des experts-comptables de la région Rhône-Alpes. Il contribue notamment à la défense et à la régulation de la profession, au respect de la déontologie et des règles professionnelles. Il accompagne également les experts-comptables dans le règlement des litiges et assure la promotion de la profession. Il veille à la protection des tiers en assurant la mission de service public qu'est la répression de l'exercice illégal.

Contact presse

Alexandra BRUN - a.brun@oecra.fr - 04 72 60 26 26